



**PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE
DANS L'ALLIER**

Novembre 2010

Cécile BAZIN – Iwanig LE VAILLANT – Marie DUROS – Ida FALINOWER – Jacques MALET



Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département, ou de la région, les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur et des préfetures d'Alsace Moselle, pour les créations d'associations,
- La Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, ainsi que les services du ministère des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Les chiffres de ce panorama sont présentés à l'unité près. Ils doivent être lus avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.



Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.

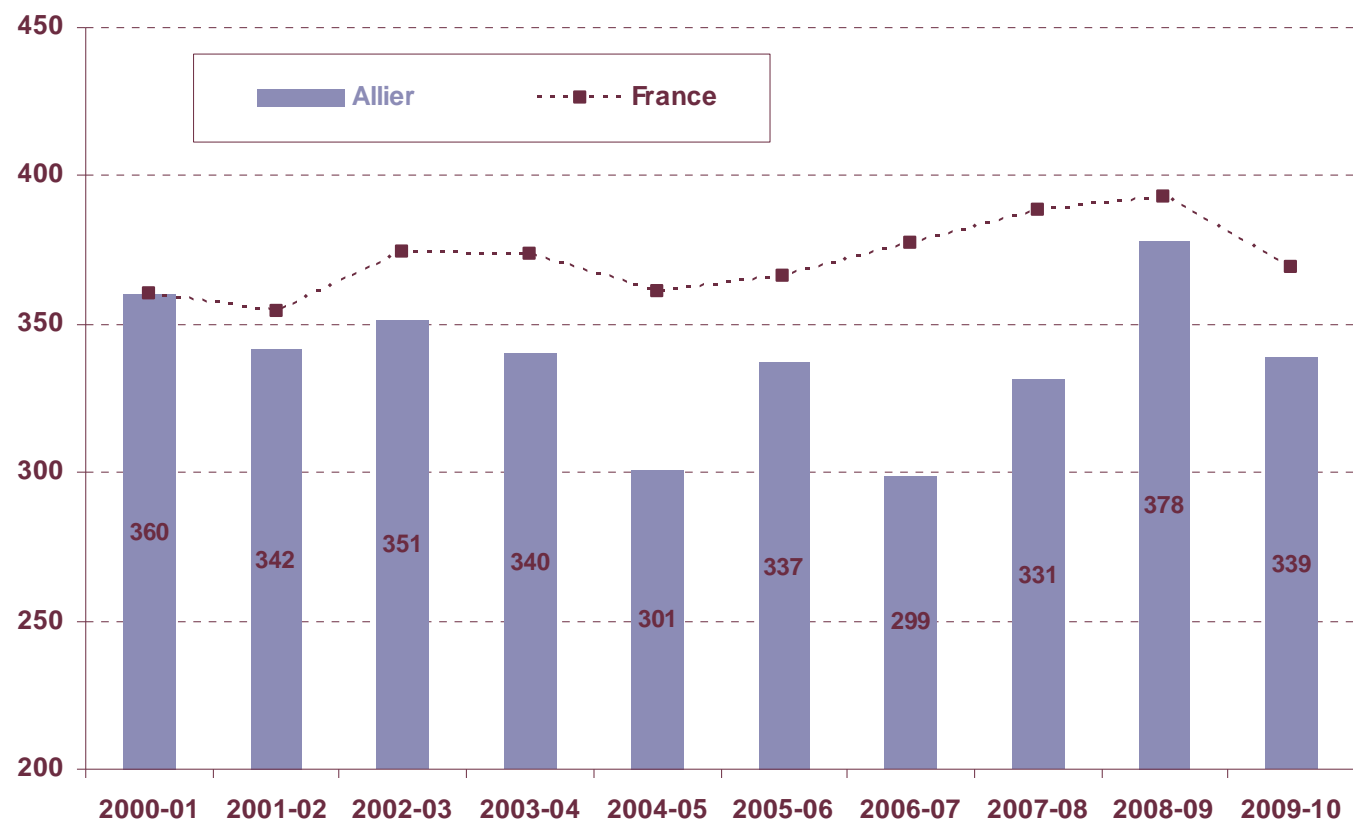
En fin de présentation, une diapositive rassemble les chiffres clefs à retenir en 2010.



Créations d'associations

Bilan sur dix ans et analyse

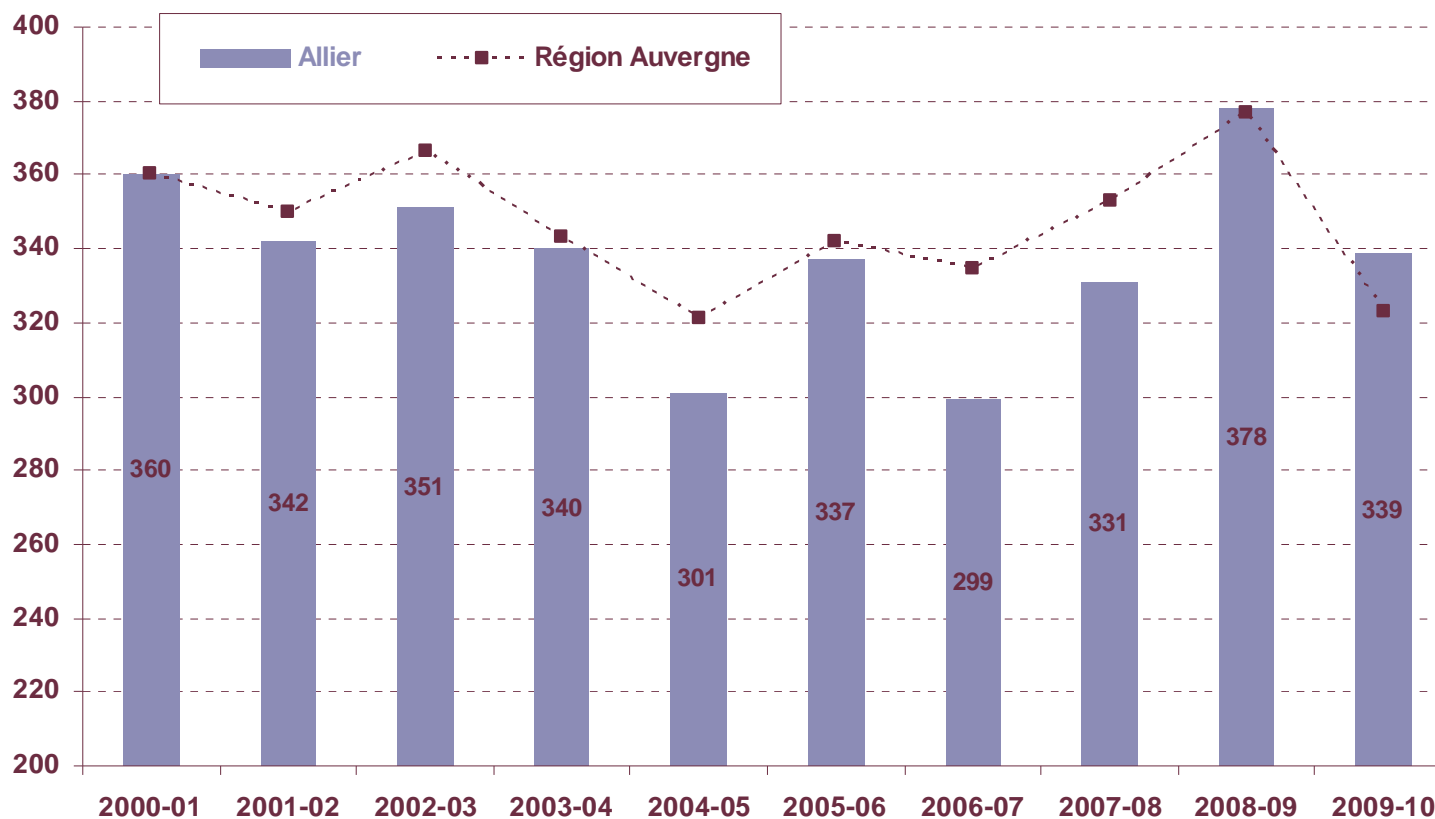
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2000-2001.

La tendance du département diffère du repère national, avec une plus forte accélération en 2008-2009, et un même repli plus important en 2009-2010.

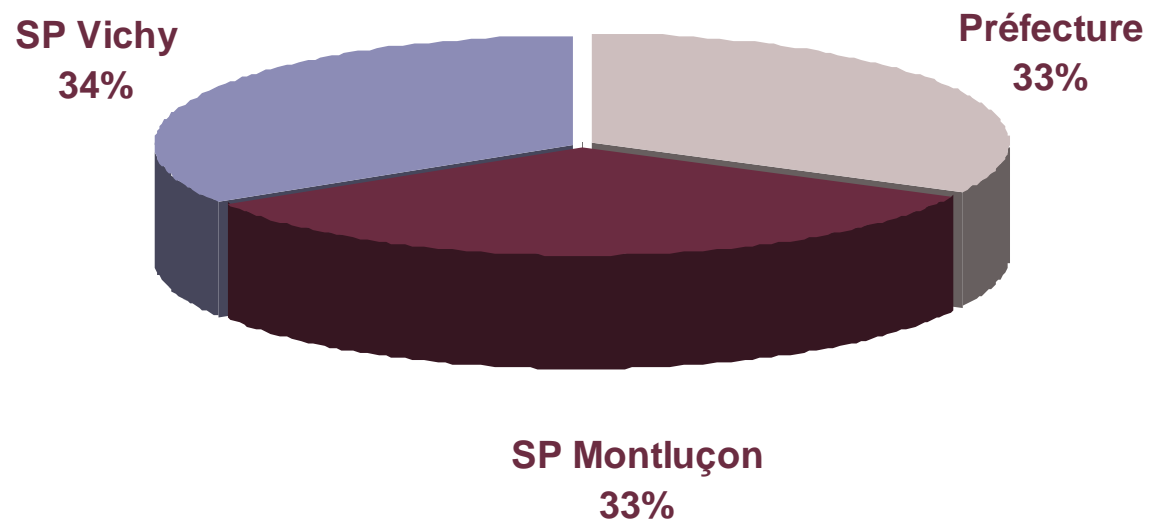
Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2000 - 2001.

Les évolutions du département suivent celles de la région, avec plusieurs années en retrait et un fléchissement moins accentué en 2009-2010.

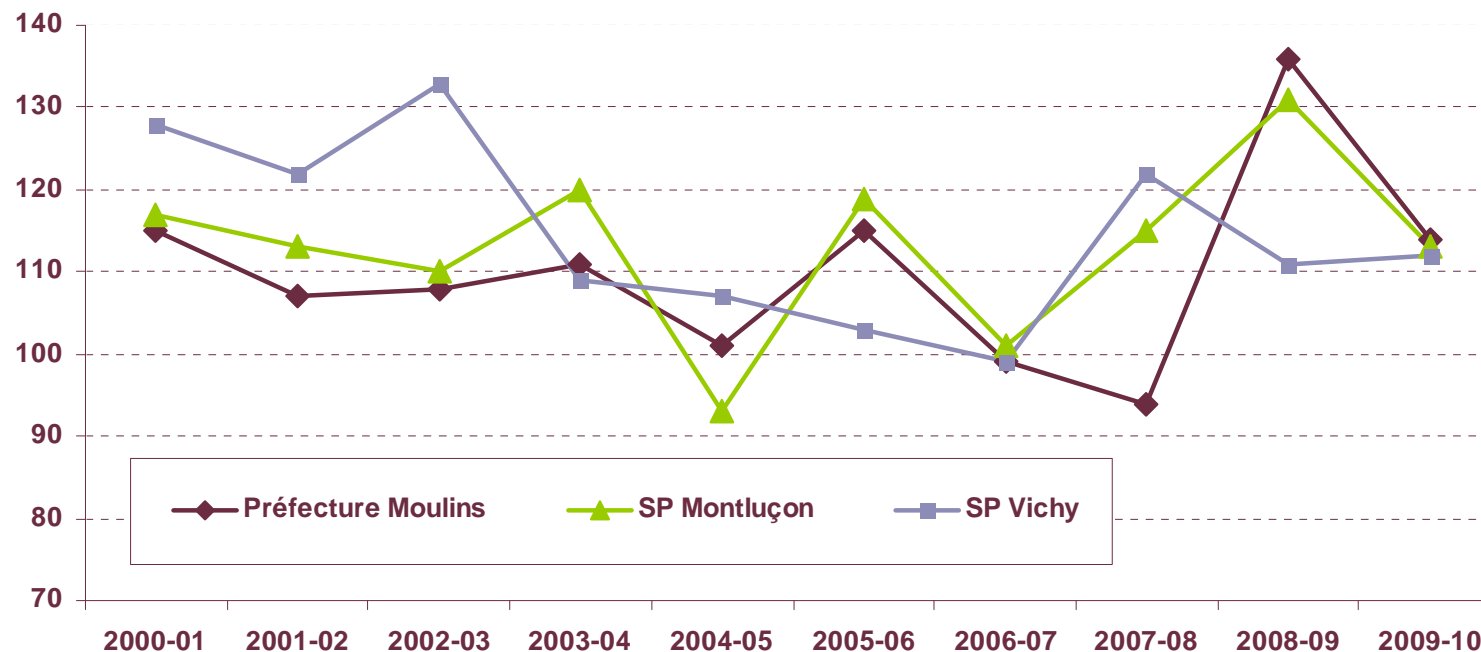
Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel. Déclarations portant sur les dix dernières années.

Les trois arrondissements se partagent équitablement les créations d'associations de l'Allier.

Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel.

Les courbes de l'arrondissement de Montluçon et de celui de Moulins se suivent, à l'exception de l'année 2007-2008. Quelques années contraires, pour celle de l'arrondissement de Vichy.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond avant tout aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

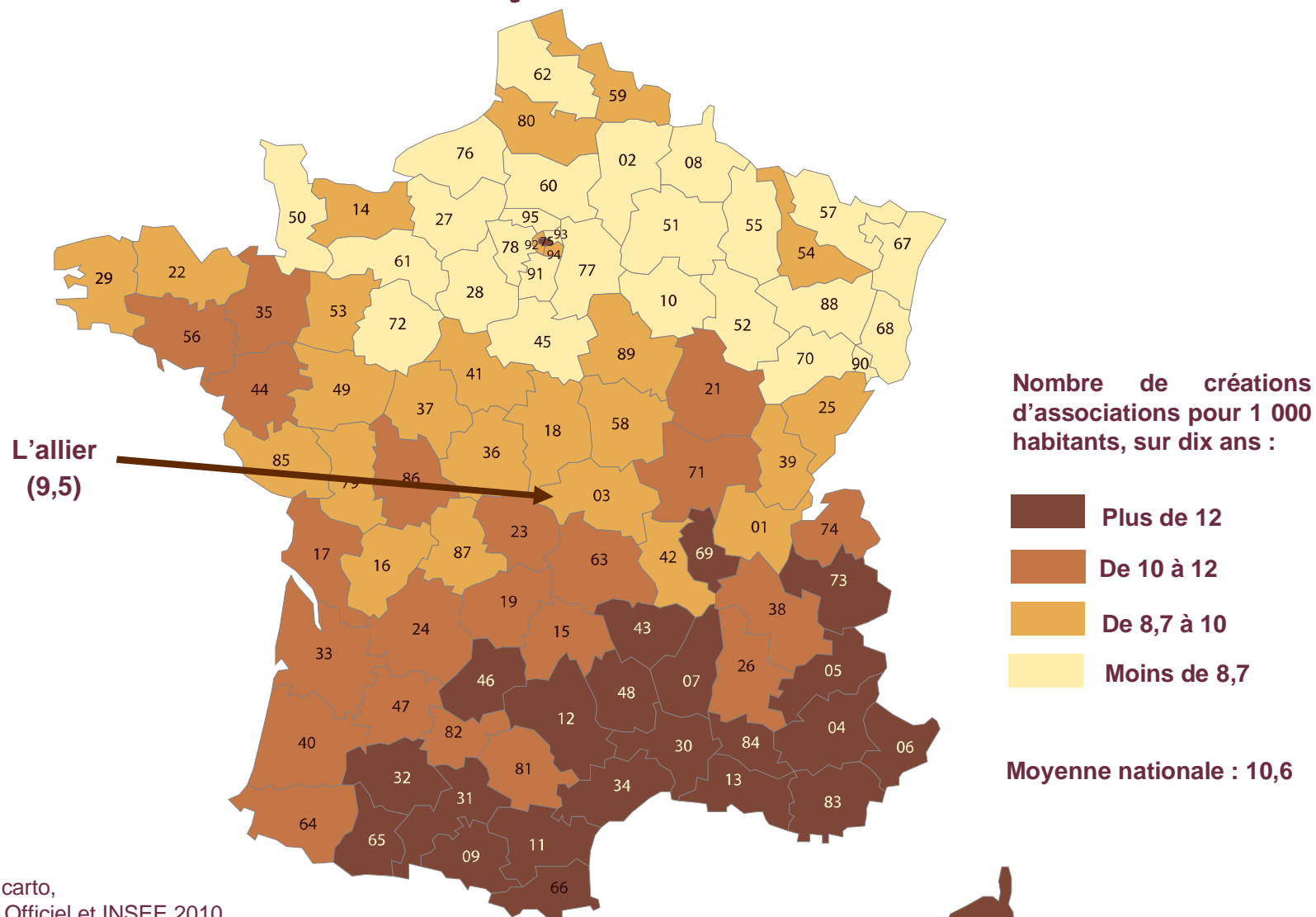
Il se mesure en calculant le nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants, ceci sur une période significative de 10 ans (années 2000 - 2001 à 2009 - 2010)

	Département	Région	France
Créations pour 1000 habitants	9,5	10,7	10,6

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2010. Traitement R&S. Lecture : 9,5 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées dans l'Allier au cours des 10 dernières années.

L'Allier présente un nombre de créations pour 1.000 habitants inférieur à la moyenne régionale, elle-même très proche de la moyenne nationale.

Les créations dans les départements



Réalisé avec Philcarto,
Données Journal Officiel et INSEE 2010.





Créations par arrondissement

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations 2009-2010	Créations pour 1000 habitants
Préfecture	1 100	114	10,0
Montluçon	1 132	113	9,4
Vichy	1 146	112	9,2
Département	3 378	339	9,5

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population 2010. Traitement R&S. Lecture : 10 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années.

Le taux de création dans l'arrondissement de Moulins (10,0 ‰) est un peu supérieur à ceux de Montluçon (9,4 ‰) et de Vichy (9,2 ‰).



Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Une association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence. Sont présentées ici les inscriptions des nouvelles associations, inscriptions dont le nombre dépasse forcément celui des créations.

Sont présentées ci-après :

1. La répartition, **en pourcentage**, des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du **département**, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale.
2. La répartition, **en pourcentage**, des inscriptions pour les associations enregistrées, au sein du département, en préfecture et dans les sous-préfectures.
3. La répartition, **en moyenne annuelle sur trois ans**, des inscriptions enregistrées dans le département, au sein de chacun des 29 thèmes.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition en 10 grands thèmes des inscriptions des associations créées au cours des 3 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	21,3	21,2	22,6
Sports	21,0	18,6	15,3
Loisirs	13,5	14,9	13,9
Social	6,4	6,7	7,8
Santé	4,1	4,2	4,2
Education, formation	3,3	5,1	5,9
Economie	3,8	5,7	4,7
Aide à l'emploi, développement local	1,7	2,3	2,6
Environnement	5,3	4,0	3,8
Autres ⁽¹⁾	19,6	17,3	19,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 3 ans, 21,3 % des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans le département, pour une proportion de 21,2 % dans la région et de 22,6% en moyenne nationale.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Proportionnellement, un peu plus de créations ici dans le sport et dans l'environnement, par rapport aux repères régionaux et nationaux.

Spécificités des arrondissements

Répartition des inscriptions des associations enregistrées en préfecture et dans les 2 sous-préfectures au cours des 3 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	En préfecture	Dans les 2 sous-préfectures
Culture	20,6	21,6
Sports	18,6	22,2
Loisirs	14,0	13,2
Social	6,3	6,5
Santé	4,8	3,7
Education, formation	3,9	3,1
Economie	4,8	3,2
Aide à l'emploi, développement local	2,4	1,3
Environnement	5,1	5,5
Autres ⁽¹⁾	19,4	19,7
Total des inscriptions	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 3 ans, 20,6 % des inscriptions enregistrées en préfecture de l'Allier se sont situées sous le thème « Culture » pour une proportion de 21,6 %, dans l'ensemble des sous-préfectures.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Les sous-préfectures se distinguent par des créations significativement plus nombreuses dans la culture et le sport.

Au plus près de l'objet des créations

Répartition des inscriptions nouvelles dans le département en moyenne annuelle sur 3 ans		Information, communication	7
		Représentation, promotion et défense d'intérêts éco.	12
		Conduite d'activités économiques	2
Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles	82	Activités politiques	4
Sports, activités de plein air	73	Défense des droits fondamentaux, activités civiques	8
Chasse, pêche	8	Activités religieuses, spirituelles ou philosophiques	4
Clubs de loisirs, relations	33	Recherche	1
Action socioculturelle	19	Armée	4
Interventions sociales	4	Tourisme	2
Associations caritatives et humanitaires	13	Justice	1
Services familiaux, services aux personnes âgées	8	Amicales, groupements affinitaires, d'entraide	26
Aide à l'emploi, développement local	7	Clubs, cercles de réflexion	6
Education, formation	13	Logement	0
Santé	13	Sécurité, protection civile	0
Services et établissements médico-sociaux	3	Préservation du patrimoine	12
Environnement, cadre de vie	21	Divers	0

Source : Journal officiel.

La dynamique sportive

Quelques repères

	Département	Région	France
Nombre de clubs en 2009	1 269	4 872	168 045
Nombre de clubs pour 1000 habitants	3,6	3,5	2,6
Nombre de licenciés par club	66	69	93

Sources : Ministère des Sports (données 2009) et INSEE estimation de la population 2010.

Le département compte plus de 1.200 clubs sportifs. Rapportée à la population, l'offre sportive (3,6 clubs pour 1000 habitants), proche de la moyenne régionale, est ici supérieure à la moyenne nationale. Inversement, la taille des clubs de l'Allier est en moyenne plus petite.

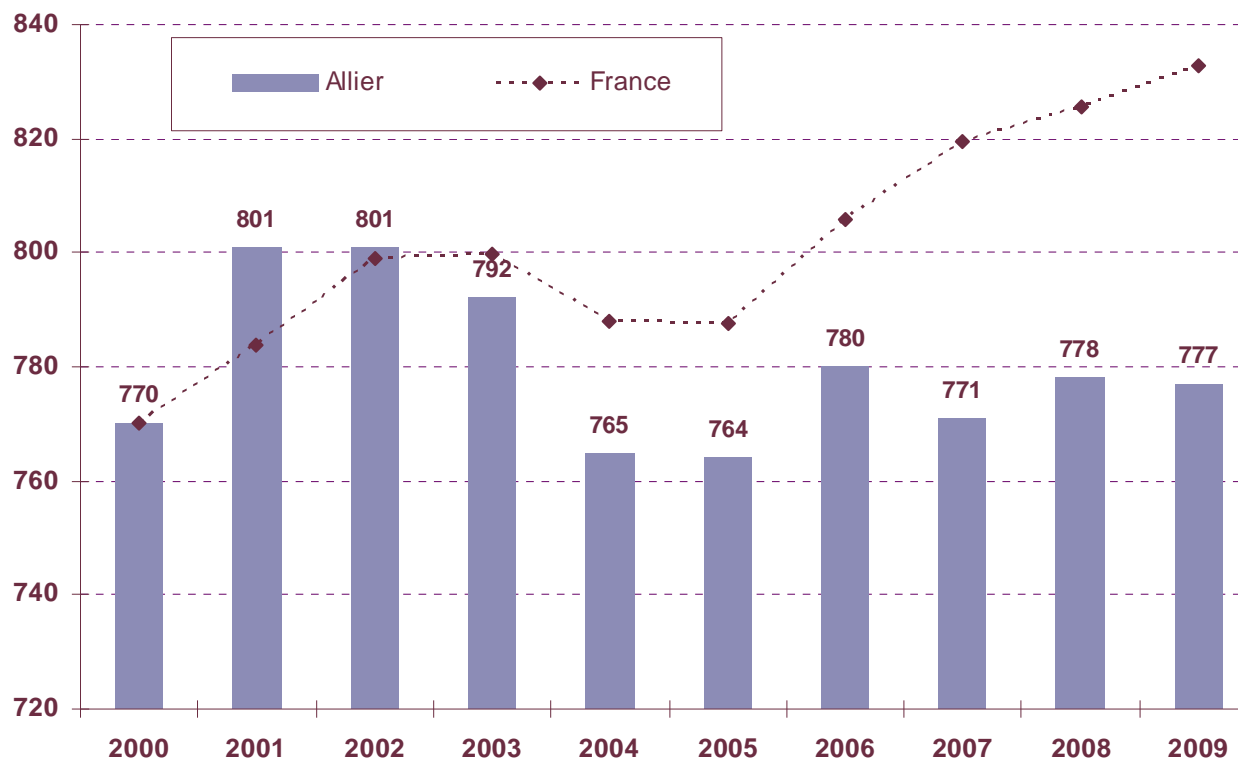
En outre, ils résistent mieux qu'ailleurs. On constate en effet que 38%⁽¹⁾ des clubs du département ont disparu (ou ont fusionné avec un autre club) au cours de la dernière décennie, un indice inférieur au repère national de 40%.

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant en 2007. Le sport est le seul domaine dans lequel cette observation est possible.



**Les associations employeurs :
un enjeu économique et social**

Près de 800 associations employeurs



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Le nombre d'associations employeurs est calculé selon la méthode de l'ACOSS-URSSAF (annexe 2). L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2000.

L'évolution du département est moins soutenue qu'au plan national, avec une baisse plus nette du nombre d'employeurs en 2004 et une stagnation depuis 2006.

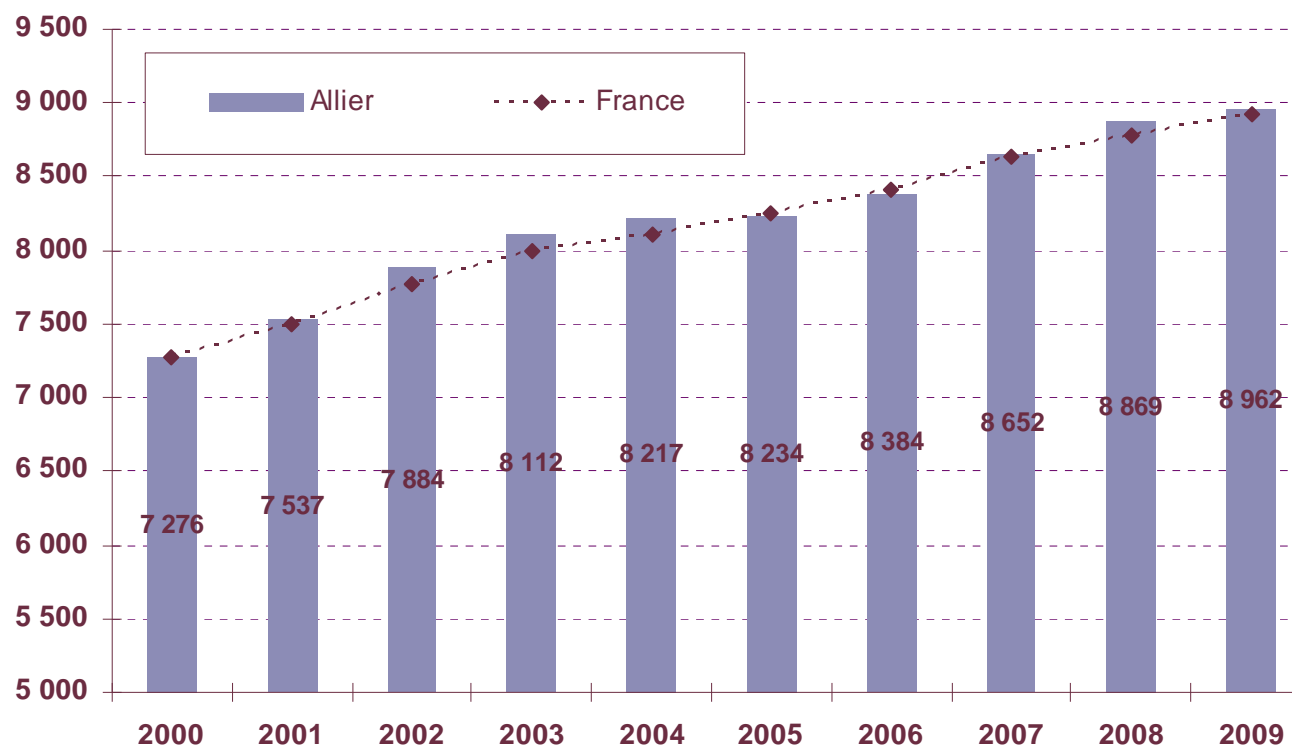
Répartition des associations employeurs

Tranches	Nombre d'associations employeurs	Ventilation départementale	Ventilation nationale
1 ou 2 salariés	433	55%	53%
3 à 5 salariés	99	13%	15%
6 à 9 salariés	84	11%	10%
10 à 19 salariés	56	7%	10%
20 à 49 salariés	65	8%	8%
50 à 99 salariés	28	4%	3%
100 salariés et +	12	2%	1%
Total	777	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009, selon le nouveau mode de calcul des associations employeurs, précisé en annexe 2. La répartition selon la taille des associations s'en trouve légèrement revue par rapport aux publications R&S antérieures.

Les plus petites associations sont ici proportionnellement un peu plus nombreuses (55% contre 53%). Tout comme celles de plus de 50 salariés, au nombre de 40 (6% pour 4%).

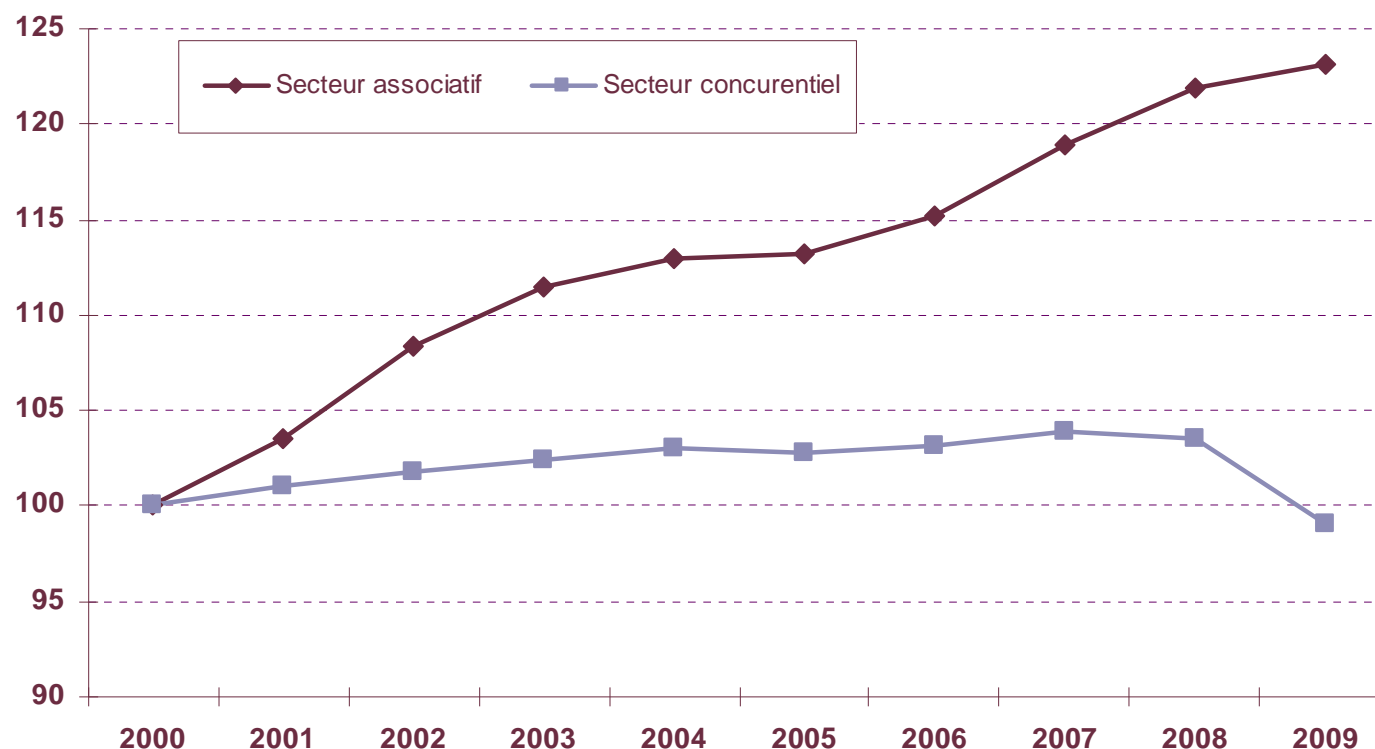
Près de 1 700 emplois nouveaux depuis 2000



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Depuis 2000, l'emploi associatif croît au même rythme qu'au plan national. En 10 ans, le secteur a ainsi créé près de 1.700 emplois.

Dynamisme de l'emploi du secteur associatif



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009 exprimées en base 100 à partir de l'année 2000. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Depuis 2000, la croissance de l'emploi associatif est plus forte que celle de l'ensemble du secteur privé. En 2009, elle contraste avec le net repli observé pour ce dernier.

Plus de 140 millions d'euros de salaires en 2009

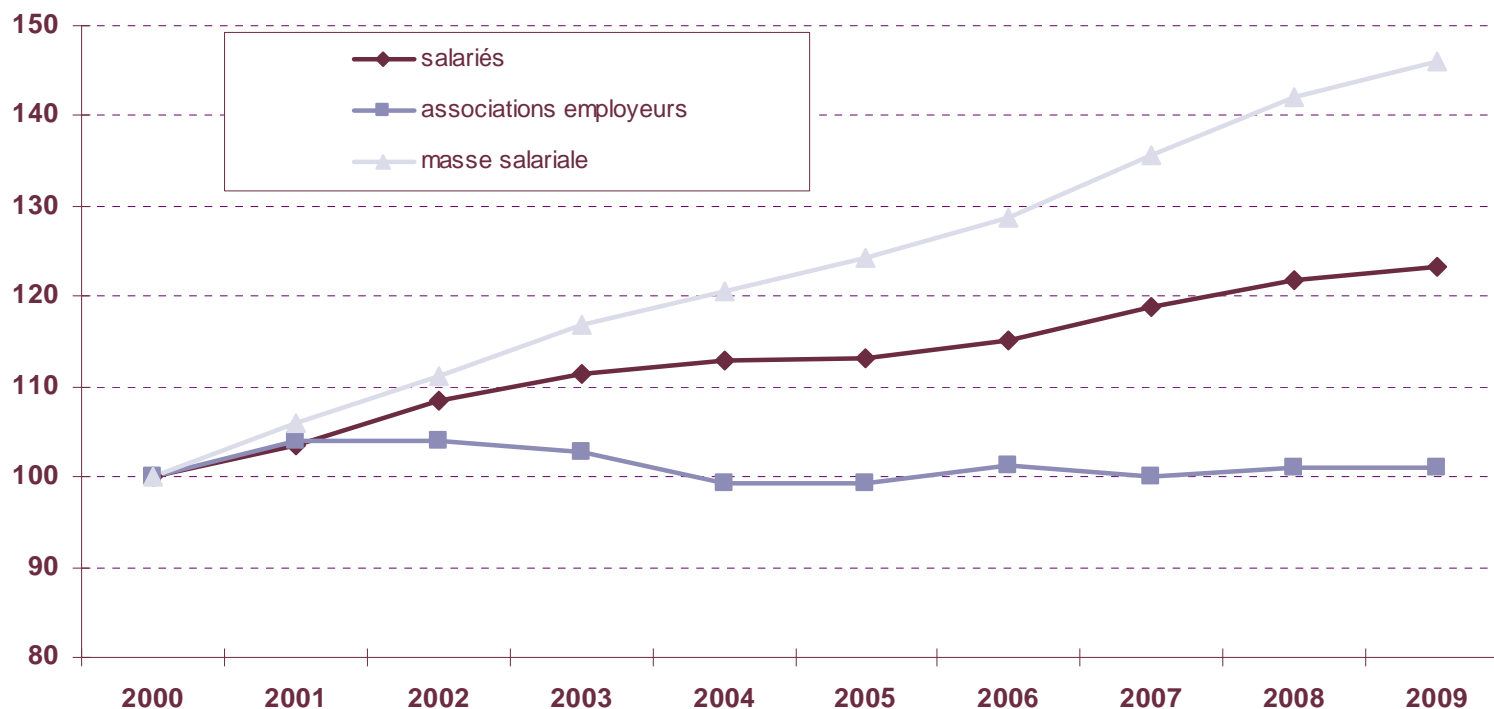
	Evolution de la masse salariale des associations entre 2000 et 2009	Part au sein du secteur privé en 2009
Allier	+ 46%	7,9%
France	+ 50%	6,8%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009.

Les salaires distribués par les associations représentent ici une part du secteur privé (7,9%), supérieure à la référence nationale (6,8%).

Avec près de 9.000 emplois et plus de 140 millions d'euros de salaires distribués en 2009, le secteur représente un enjeu économique important pour le département. Ces emplois, fortement ancrés au territoire, sont précieux car ils apportent du lien social, et ne peuvent généralement pas se délocaliser.

Evolutions en trois dimensions



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

Le nombre des salariés progresse de 23%, alors que le nombre d'employeurs stagne : la taille moyenne des associations augmente. La courbe de la masse salariale est plus accentuée que celle des salariés : le temps de travail progresse.

Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué en 2004. Mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif, il concerne les associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année.

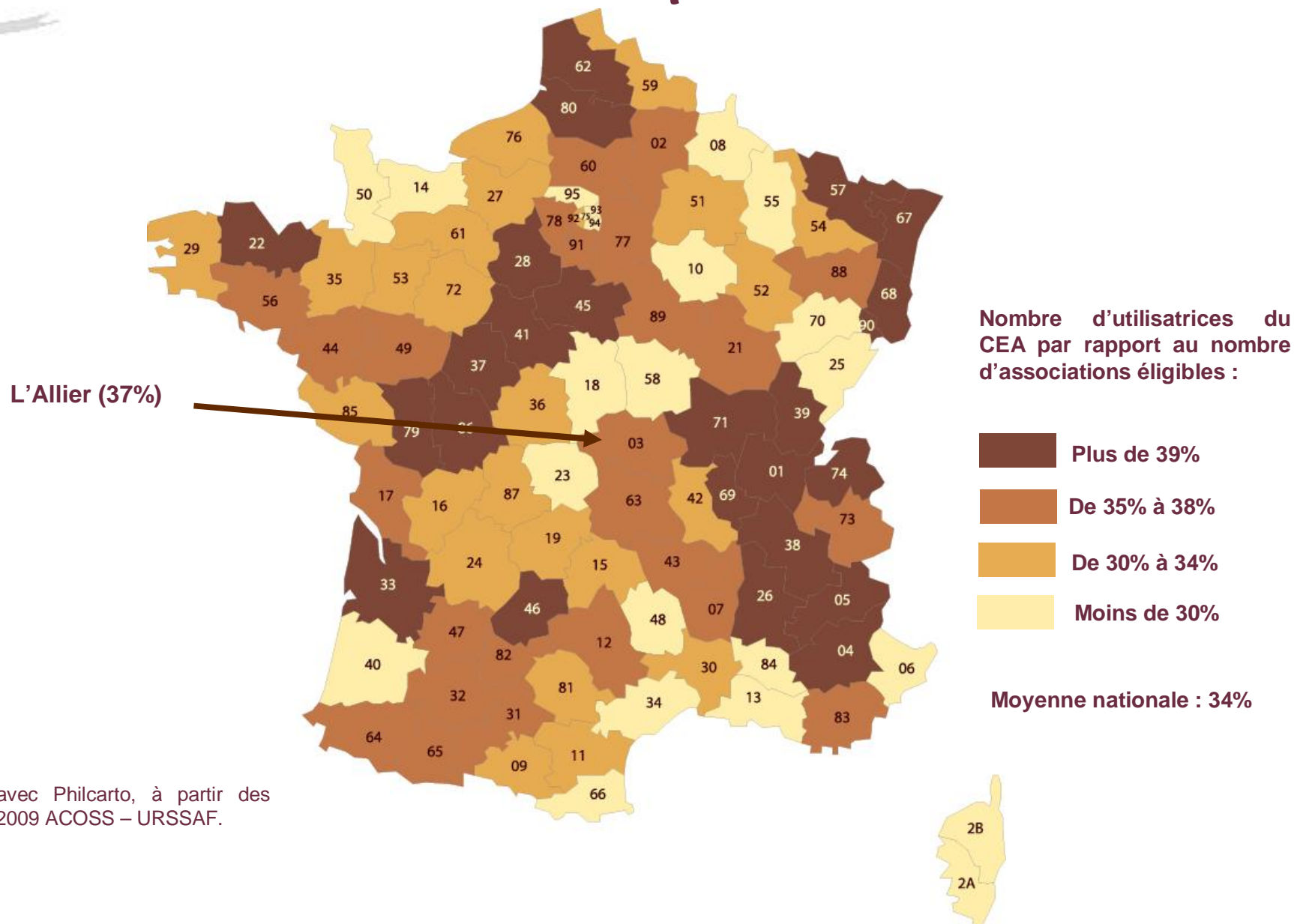
	Associations utilisatrices	Salariés concernés	Masse salariale (en K €) correspondante
Allier	201	409	1 105
France	38 284	99 572	267 767

Source : Données ACOSS-URSSAF 2009. Comportant aussi les associations relevant du régime agricole.

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné 201 utilisateurs, en 2009, pour 409 salariés.

Parmi les associations éligibles du département, 37% l'ont utilisé : une proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale qui est de 34%.

Utilisation du CEA dans les départements



Réalisé avec Philcarto, à partir des données 2009 ACOSS – URSSAF.

La place du régime agricole

Si une large majorité des associations relèvent du régime général de sécurité sociale (ACOSS – URSSAF), une part non négligeable relèvent du régime agricole (Mutualité sociale agricole). Les repères concernant le département, avec références nationales :

	Associations employeurs		Salariés		Masse salariale (en millions d'euros)	
	Allier	France	Allier	France	Allier	France
En nombre	25	6 793	1 107	89 200	9	1 499
En %	3,2%	4,3%	12,4%	5,0%	6,1%	4,5%

Source : MSA. Données 2009.

La proportion d'associations agricoles dans le département est inférieure à celle de l'ensemble de la France. En revanche le nombre de salariés y est beaucoup plus élevé, signe de la présence d'associations de taille importante sous régime agricole.

La différence entre la part des salariés (12,4%) et celle de la masse salariale (6,1%) sous ce régime montre une proportion importante d'emplois saisonniers et à temps partiels, notamment dans le secteur de l'insertion.

La place du secteur associatif

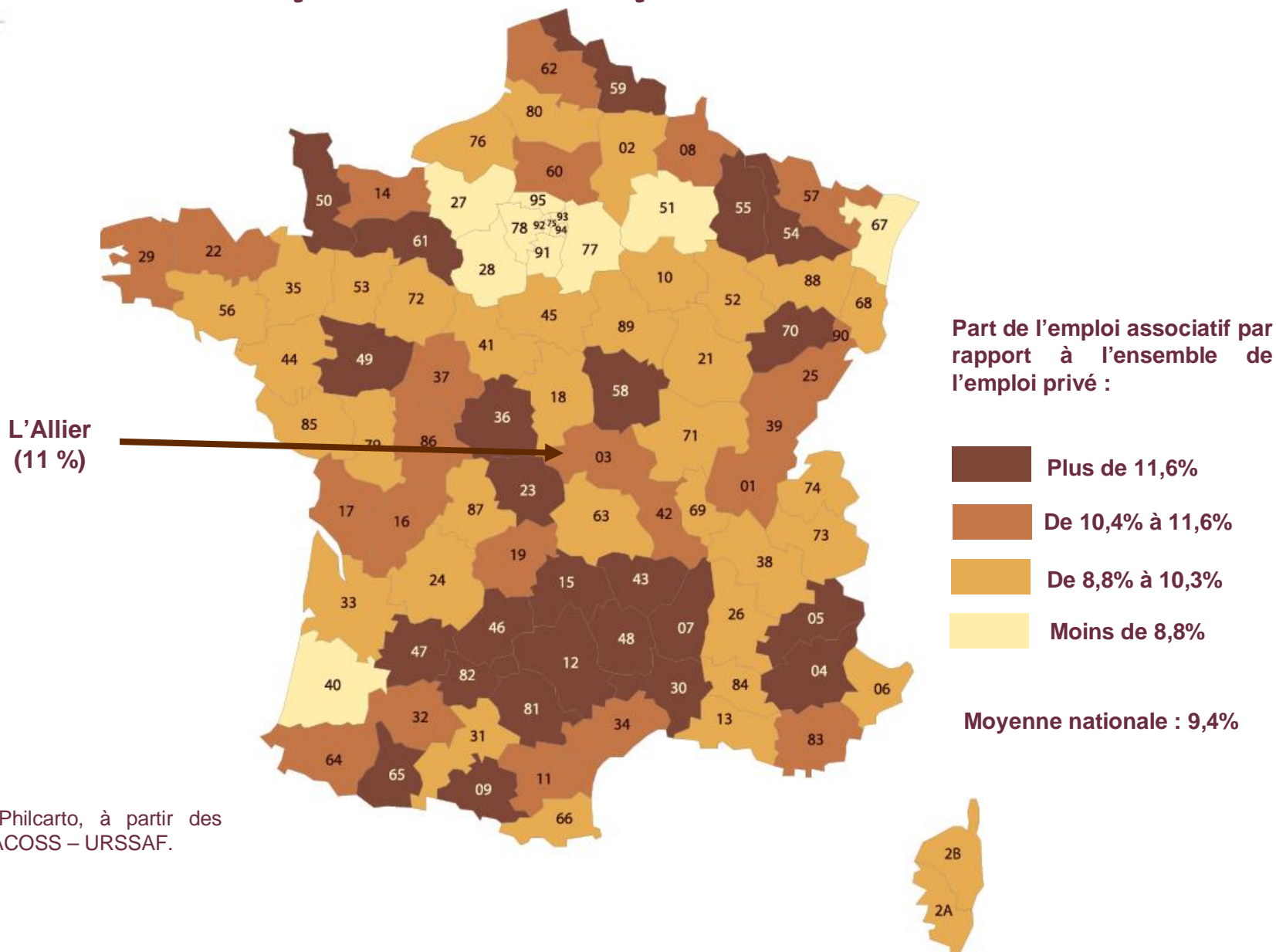
	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Allier	8 962	11,0%	141	7,9%
Région	40 322	11,8%	715	9,2%
France	1 773 475	9,4%	33 479	6,8%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009.

La part associative au sein de l'emploi privé est ici légèrement inférieure à la moyenne régionale, mais supérieure au repère national.

Près d'un salarié privé sur neuf dans une association : un élément fort qui permet aux acteurs concernés et aux décideurs du département de prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif.

Enjeu économique dans les départements



Réalisé avec Philcarto, à partir des données 2009 ACOSS – URSSAF.

Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés par secteur (en %)	Départementale	Nationale
Enseignement	8,6	12,3
Sport	2,7	3,8
Santé	1,5	7,3
Social (précisé dans la diapo suivante)	50,8	47,6
Loisirs	0,3	0,5
Culture	2,6	3,5
Activités liées à l'emploi	17,9	2,1
Autres activités ⁽¹⁾	8,3	9,2
Autres ⁽²⁾	7,3	13,7
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

Le secteur social qui représente à lui seul 50,8% des emplois associatifs, est plus présent ici. Celui des activités liées à l'emploi se détache encore plus nettement, par la présence notamment de nombreux salariés dans des associations intermédiaires.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social (en %)	Départementale	Nationale
Hébergement médicalisé	12,3	9,1
Hébergement social	7,5	8,8
Aide à domicile	13,8	10,1
Accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	0,1	0,4
Aide par le travail	9,4	7,5
Accueil de jeunes enfants	0,5	1,8
Accueil d'enfants handicapés	-	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,3	0,5
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	7,0	8,1
Part de l'emploi du secteur social	50,8	47,6

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Au sein du secteur social, l'hébergement médicalisé, l'aide à domicile et l'aide par le travail sont ici plus présents. En revanche, les autres secteurs sont en retrait.

Taille moyenne des associations

	Employeurs	Salariés	Taille moyenne (salariés par association)
Enseignement	59	767	13,0
Sport	152	245	1,6
Santé	10	134	13,4
Social	160	4 548	28,4
Loisirs	11	25	2,3
Culture	83	231	2,8
Autres activités ⁽¹⁾	132	2 348	17,8
Autres ⁽²⁾	170	664	3,9
Total	777	8 962	11,5

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (2) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

La taille moyenne est ici légèrement supérieure au national (11,5 contre 11,1). Elle varie fortement entre le sport, les loisirs et la culture (moins de 3 salariés par association), et le secteur de la santé (près de 30 salariés par association).

Salaire moyen annuel selon l'activité

	Masse salariale (en milliers d'€)	SMPT ⁽¹⁾ (en €)
Enseignement	14 923	19 457
Sport	3 182	12 989
Santé	4 199	31 334
Social	80 795	17 761
Loisirs	257	10 281
Culture	2 580	11 169
Autres activités ⁽²⁾	22 821	9 719
Autres ⁽³⁾	12 469	18 778
Total	141 227	15 758

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2009. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Salaire Moyen Par Tête. (2) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 3. (3) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

Le salaire moyen annuel par tête (SMPT) varie fortement selon les secteurs, du fait surtout de la qualification (exemple de la santé) et du temps partiel plus ou moins fréquent.



Longévité des employeurs associatifs

D'une année sur l'autre, les associations employeurs résistent dans une proportion de 95% (*La France associative en mouvement* – Edition 2010).

Parmi celles qui disparaissent, près de neuf sur dix (87,3% en 2009) ont moins de trois salariés.

Ces petites associations comportant un ou deux salariés sont les plus fragiles : elles correspondent à 56% du total des employeurs dans l'Allier.

Plusieurs indices⁽¹⁾ permettent de qualifier la longévité de ces associations. Le plus simple et le plus significatif est la proportion d'associations de moins de trois salariés qui ont plus de dix ans dans le département :

Dans l'Allier, elle est strictement identique à la moyenne nationale : 39%.

(1) Notamment à partir de notre examen de cohortes d'associations employeurs, et de leur survie à 3 ans et 10 ans.



Le tissu associatif

aujourd'hui dans l'Allier



Combien d'associations en activité en 2010 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil.

Nous procédons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires* parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 7.000 et 8.000 associations en activité dans l'Allier.

* A partir des travaux de Recherches & Solidarités, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.



Combien de bénévoles en 2010 ?

Nous avons construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations vivantes et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête nationale 2010 IFOP pour France Bénévolat.

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à un peu moins de 11 millions en 2010. En tenant compte des engagements pluriels de nombreux bénévoles (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne de 14 bénévoles par association *.

- Sur cette base, on peut estimer entre 60.000 et 68.000, le nombre de bénévoles dans les associations de l'Allier, en 2010.
- Parmi ceux-ci, on peut distinguer entre 7 et 8 bénévoles en moyenne par association, intervenant au moins sur un mode hebdomadaire. Ce raisonnement conduit à estimer qu'entre 33.000 et 38.000 bénévoles interviennent au moins une fois par semaine dans les associations de l'Allier, en 2010.

* Environ 17 millions d'interventions bénévoles à répartir entre 1,2 million associations.



En guise de conclusion ...



Les chiffres clés

- Le département comporte entre 7.000 et 8.000 associations en activité, animées par 60.000 à 68.000 bénévoles dont 33.000 à 38.000 interviennent chaque semaine.
- Il se crée près de 340 associations nouvelles dans l'Allier en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 378 créations en 2008-2009.
- Près de 800 associations de l'Allier emploient des salariés.
- Avec près de 9.000 emplois, le secteur associatif représente 11% de l'emploi privé du département : des emplois qui ne se délocalisent pas, très ancrés au territoire et créateurs de lien social.
- C'est un secteur qui a créé près de 1.700 emplois depuis dix ans, et qui distribue plus de 140 millions d'euros de salaires annuellement.



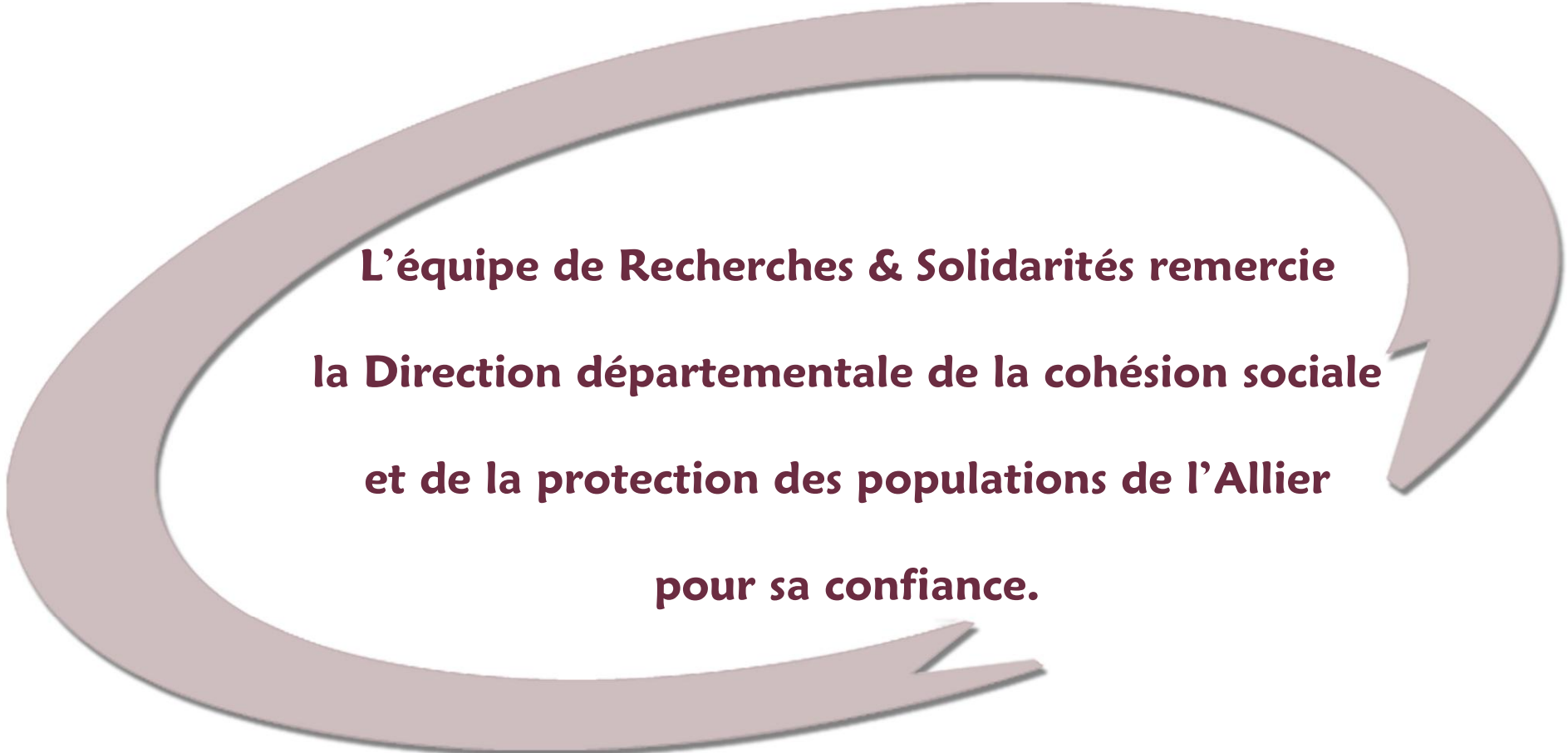
Un panorama vivant

Un tel panorama permet de faire un point précis de la situation à un moment donné. Il devient un outil indispensable pour éclairer les acteurs associatifs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est à la fois très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est donc utile de concevoir un suivi régulier de ces données, au fil des années :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui alimentent la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions. Autant d'informations que Recherches & Solidarités tient particulièrement à actualiser, chaque année, pour l'ensemble des départements.



**L'équipe de Recherches & Solidarités remercie
la Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations de l'Allier
pour sa confiance.**

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

Culture	Culture, pratique d'activité artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Education	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers



Annexe 2

Quelques définitions relatives aux données sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Alors que pour les données antérieures à 2009, était considéré comme actif pour une année donnée, tout établissement présent au moins un trimestre de l'année, il est désormais compté au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres ...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).
- Le **secteur concurrentiel**, appelé également secteur privé, couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.
- La **masse salariale** totale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 3

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Activités liées à l'emploi	Insertion par l'économique (associations intermédiaires, entreprises d'insertion...), parfois regroupées avec les autres activités ci-dessous
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.